

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange CN627Series

No. d'enregistrement

N/A

Synonymes

Aucun(e).

Date de publication

18-Fév-2013

Numéro de version

04

Date de révision

30-Sept-2013

Date d'entrée en vigueur de

09-Juin-2013

la nouvelle version

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées **Utilisations identifiées**

Impression jet d'encre

Utilisations déconseillées

Aucun.

Identification de la société

Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef

1140 Brussel/Bruxelles België/Belgique

Téléphone 32 2 729 71 11

Service HP chargé des effets sur la santé

(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

(Ligne directe) 1-760-710-0048 N° d'appel du support client HP

(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836

(Ligne directe) 1-208-323-2551 E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com

Numéro téléphonique du centre anti-poison 070 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Examen d'Urgence Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.

Résumé des dangers

Dangers physiques Pas de classification pour les dangers physiques.

Dangers pour la santé

humaine

Non classé comme présentant un risque pour la santé.

Dangers pour

l'Environnement

Pas de classification pour les dangers pour l'environnement.

Dangers spécifiques Symptômes principaux Non disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquettage selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Non disponible.

Contient: Alkyldiol, Eau, Ethyl alkyldiol, pyrrolidone-2, Rouge pigmenté

Phrase(s) R Non disponible. Phrase(s) S Non disponible. Numéro d'autorisation Non disponible. **Informations** Sans objet.

supplémentaires de

l'étiquette

Nom du produit: CN627Series SDS Belgium

N° de version: 04 Date de révision: 30-Sept-2013 Date d'impression: 30-Sept-2013 1/8

2.3. Autres dangers

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes. Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Informations générales

Nom chimique		%	Numéro CAS /CE	Numéro d'enregistrement	Numéro index	Remarques
Eau		> 60	7732-18-5 231-791-2	-	-	
Classification:	DSD:	-				
	CLP:	-				
Ethyl alkyldiol		< 15	Propriétaire 201-074-9	-	-	
Classification:	DSD:	-				
	CLP:	-				
pyrrolidone-2		< 10	616-45-5 210-483-1	-	-	
Classification:	DSD:	Xi;R36				
	CLP:	Eye Irrit. 2;H319)			
Alkyldiol		<5	Propriétaire 200-289-5	-	-	
Classification :	DSD:	Xi;R36				
	CLP:	Eye Irrit. 2;H319)			
Rouge pigmenté		< 5	Propriétaire 213-561-3	-	-	
Classification:	DSD:	-				
	CLP:	_				

Commentaires sur la composition

Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.

Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et

1999/45/CE et leurs amendements.

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

SECTION 4: Premiers secours

Informations générales Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste,

consulter un médecin.

Contact avec les yeux Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux)

pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation

persiste, consulter un médecin.

Ingestion En cas d'inqestion d'une quantité importante, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

No notes to physicians.

nécessaires

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie Non disponible.

Nom du produit: CN627Series SDS Belgium

N° de version: 04 Date de révision: 30-Sept-2013 Date d'impression: 30-Sept-2013

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction

approprié

CO2, eau ou poudre sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

Aucun.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des

Non disponible.

Non disponible.

intervenants

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

Non disponible.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Porter l'équipement personnel de protection approprié.

Pour les secouristes Non disponible.

6.2. Précautions pour la

protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans

un système d'évacuation des eaux usées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Endiquer le matériau renversé, vers où ceci est possible. Absorber avec un absorbant inerte tel que de l'argile sèche, du sable ou du sol à diatomées, des agents de sorption du commerce ou

récupérer au moyen de pompes.

6.4. Référence à d'autres

sections

Non disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles

incompatibilités

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes

7.3. Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

La Belgique. Valeurs limites d'exposition

Composants	Туре	Valeur	Formule
Glycérol (CAS Propriétaire)	VME	10 mg/m3	Brouillard

Limites biologiques

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures recommandées

de contrôle

Non disponible.

Niveau dérivé sans effet

(DNEL)

Non disponible.

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques

Utiliser dans une zone correctement ventilée.

appropriées

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales

Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

Protection des yeux/du

visage

Non disponible.

Protection de la peau

- Protection des mains Non disponible.

Nom du produit: CN627Series SDS Belgium

N° de version: 04 Date de révision: 30-Sept-2013 Date d'impression: 30-Sept-2013 Divers Non disponible.
 Protection respiratoire Non disponible.
 Risques thermiques Non disponible.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

État physique Liquide.

Formule Non disponible. **Couleur** Magenta

OdeurNon disponible.Seuil olfactifNon disponible.

pH 9 - 10

Point de fusion/point de

congélation

Non disponible.

Température d'ébullition initiale et intervalle

d'ébullition

Non déterminé

Point d'éclair >= 110.00 ° C (>= 230.00 ° F) Pensky-Martens Closed Cup

Taux d'évaporationNon déterminéInflammabilité (solide, gaz)Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

limite inférieure Non déterminé

d'inflammabilité (%)

limite supérieure d'inflammabilité (%)

Non disponible.

Pression de vapeur Non déterminé

Densité relative Non disponible.

Solubilité(s) Coefficient de partage

(n-octanol/eau)

Soluble dans l'eau Non disponible.

Température deNon disponible.

décomposition

ViscositéSans objet.Propriétés explosivesNon disponible.Propriétés oxydantesNon déterminé

9.2. Autres informations

COV (% en poids) < 96.017 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Non disponible.

10.2. Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter Non disponible.

10.5. Matières incompatibles Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

10.6. Produits deLors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde de carbone, du gaz carbonique et/ou des

décomposition dangereux hydrocarbures de faible masse moléculaire.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

IngestionNon disponible.InhalationNon disponible.Contact avec la peauNon disponible.

Nom du produit: CN627Series SDS Belgium

N° de version: 04 Date de révision: 30-Sept-2013 Date d'impression: 30-Sept-2013

Contact avec les yeux Non disponible.

Symptômes Non disponible.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Aucune donnée disponible.	
Composants	Espèce	Résultats d'essais
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)		
Aigu <i>Oral(e)</i>		
DL50	Cochon d'Inde	6500 mg/kg
	Rat	6500 mg/kg
Corrosion/irritation cutanées	Non disponible.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non disponible.	
Sensibilisation respiratoire	Non disponible.	
Sensibilisation cutanée	Non disponible.	
Mutagénicité des cellules germinales	Non disponible.	
Caractère cancérigène	Non disponible.	
Toxicité reproductive	Non disponible.	
Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite à une exposition unique	Non disponible.	
Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite des expositions répétées	Non disponible.	
Danger par aspiration	Non disponible.	
Informations sur les mélanges et informations sur les substances	Non disponible.	

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Autres informations

Produit		Espèce	Résultats d'essais
CN627Series (CAS Mélange)			
Aquatique			
Aigu			
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	< 750 mg/l, 96 heures
Composants		Espèce	Résultats d'essais
Alkyldiol (CAS Propriétaire)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) 51000 - 57000 mg/l, 96 heures
Crustacé	CE50	Daphnie	102, 48 Heures
Poisson	CL50	Poisson	1000, 96 Heures
Aquatique			
Crustacé	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	10330 - 16360 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Ablette (Alburnus alburnus)	> 10000 mg/l, 96 heures
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)			
Aquatique			
Crustacé	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex)	13.21 mg/l, 48 heures
12.2. Persistance et dégradabilité	Non dispo	onible.	

informations sur les mesures de premiers secours.

Nom du produit: CN627Series SDS Belgium

N° de version: 04 Date de révision: 30-Sept-2013 Date d'impression: 30-Sept-2013

12.3. Potentiel deNon disponible.
bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

> Alkyldiol -1.76 pyrrolidone-2 -0.85

Coefficient de

Non disponible.

bioconcentration (BCF)

12.4. Mobilité dans le sol Non disponible.

12.5. Résultats des

évaluations PBT et

vPvB

Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduairesNon disponible.Emballage contaminéNon disponible.Code des déchets UENon disponible.

Informations / Méthodes

d'élimination

Ne pas laisser cette substance se déverser dans les égouts/alimentations d'eau.

Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales,

nationales et fédérales en matière de protection de lenvironnement.

Ne pas jeter avec les autres déchets de bureau. S'assurer que la collecte et la mise au rebut sont

effectuées par un gestionnaire de déchets agréé approprié.

Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un

recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des

informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à

l'adresse http://www.hp.com/recycle.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

ADN

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IATA

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications

N'est pas liste

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications

N'est pas listé.

Nom du produit: CN627Series

SDS Belgium

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) nº 166/2066 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 1, Liste des substances candidates actualisée par I'FCHA

N'est pas listé.

Autorisations

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIV, Substances soumises à autorisation

N'est pas listé.

Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

Directive 2004/37/CE: concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail

Non réglementé.

Directive 92/85/CEE : concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail

Non réglementé.

Autres règlements de l'UE

Directive 96/82/CE (Seveso II) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Non réalementé.

Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Non réalementé.

Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail

Non réglementé.

Autres réglementations

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants: US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon,

Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

Réglementations nationales

Non disponible.

Informations sur la réglementation

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants: US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon,

Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non disponible.

SECTION 16: Autres informations

Références Non disponible.

Texte intégral des avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15

R36 Irritant pour les yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Informations relatives à la

révision

Informations écologiques : Écotoxicité SECTION 12: Informations écologiques: Toxicité en milieu aquatique

Informations de formation Non disponible.

Clause de non responsabilite La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard

Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être

conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

Nom du produit: CN627Series SDS Belgium Informations relatives au

Hewlett-Packard Company fahricant 3000 Hanover Street

Palo Alto, California 94304-1112 US (Ligne directe) 1-503-494-7199

(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

Explication des abréviations

ACGIH (États-Unis) Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

CAS Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques) **CERCLA** Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act,

Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)

CFR Code de Réglementation Fédérale

COC Cleveland Open Cup Ministère des transports Ministère des Transports

des États-Unis (Department of **Transportation, DOT)**

EPCRA Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification

des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)

IARC Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la

Sécurité du Travail)

NTP Programme National de Toxicologie

Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la **OSHA**

Sécurité du Travail)

PEL limite d'exposition

authorisée

Limite d'Exposition Admise

RCRA Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des

Ressources)

REC Recommandé

REL Limite d'Exposition Recommandée

SARA Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du

SuperFund Act)

STEL limite d'exposition à

court terme

Limite d'exposition à court terme

TCLP: <value> Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de

Lixiviation)

Vle Seuil Limite

TSCA Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)

COV Composés Organiques Volatils

Nom du produit: CN627Series SDS Belgium 8/8